

Rapport financier 2019

Arrêtés par le Conseil d'Administration du 30 mars 2020, les comptes de l'association ont ensuite été vérifiés et certifiés réguliers et sincères par le Commissaire aux Comptes, Monsieur Pierre-Michel DAVID.

**1. L'ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT**

Alors que le total des charges progresse de 1,5%, le total des produits a augmenté de près de 2%, générant un résultat **excédentaire de 3 665€**.

**1.1 Les Produits**

- **Les produits d'exploitation**

L'exercice comptable 2019 présente un total des **produits d'exploitations de 653 649 €** soit une hausse de 1,8% par rapport à 2018.

Répartition des produits d'exploitations	2017		2018		2019	
Subventions Equilibre	<b>528 800,00</b>	85,77%	<b>528 800,00</b>	82,38%	<b>538 185,00</b>	82,34%
Aides à l'emploi (ET+chô partiel)	<b>1 741,50</b>	0,28%	<b>0,00</b>	0,00%	<b>0,00</b>	0,00%
Subventions Projet	<b>22 319,58</b>	3,62%	<b>21 425,74</b>	3,34%	<b>40 144,68</b>	6,14%
Recettes Propres	<b>61 800,28</b>	10,02%	<b>90 371,47</b>	14,08%	<b>74 999,63</b>	11,47%
Autres / de gestion (Reprises, DAP...)	<b>1 846,06</b>	0,30%	<b>1 301,85</b>	0,20%	<b>319,29</b>	0,05%
	<b>616 507,42</b>		<b>641 899,06</b>		<b>653 648,60</b>	

Cette hausse est due à l'évolution conjuguée d'une baisse des recettes propres et d'une hausse des subventions :

- de fonctionnement

La subvention de la Région Île-de-France évolue de 70 000€ à 80 000€. Cette subvention s'inscrit dans le cadre d'une convention quadriennale au titre de la Permanence Artistique et Culturelle. La subvention PAC était à hauteur de 70 000€ depuis 2010.

On note cette année un gel de la subvention DRAC de 0,5 % (615€).

- projets

La hausse des subventions projet provient principalement du projet « Ma Parole », résidence territoriale d'envergure soutenue par la Région Île-de-France (13000€ programme EAC) et par la fondation BNP (4000€).

## Répartition des recettes propres

	2017		2018		2019	
Adhésions/billetterie/autres	698,19	1,13%	2 428,76	2,69%	3 330,01	4,44%
Coréa / copro / Partenariats	18 984,26	30,72%	38 631,48	42,75%	13 688,67	18,25%
Formations	42 117,83	68,15%	49 311,23	54,57%	57 980,95	77,31%
	<b>61 800,28</b>		<b>90 371,47</b>		<b>74 999,63</b>	

La baisse de recettes propres de 2018 à 2019 s'explique par la fin du projet territorial mené la saison précédente (Théâtre des Bergeries à Noisy-le-Sec).

On note également une baisse des recettes liées à la coréalisation avec le TAM (-7 000€) liée à une répartition des charges différentes entre les 2 structures.

La baisse des recettes propres est compensée par la hausse des subventions projet ; ainsi la somme des subventions projet et des recettes propres augmentent de 3% entre 2018 et 2019.

- **Les produits financiers**

Ils s'élèvent à 627€ en 2019 et sont constitués par les intérêts générés par le livret d'épargne. Cette augmentation de presque 100% s'explique par le fait que les subventions ont toutes été versées relativement tôt dans l'année, nous permettant de gérer au mieux notre trésorerie.

- **Les produits exceptionnels**

Constitués par les quotes-parts de subvention d'équipement, ils s'élèvent en 2019 à 12 767€. La petite variation par rapport à 2018, s'explique par le fait qu'en 2018 la quote-part de l'équipement scénographique ne représentait que 9 mois sur 12.

Pour rappel, le montant de l'investissement scénographique est de 50 084€ HT et comprend deux consoles numériques (son et lumière), ainsi que le système de son (enceintes) et lumière (projecteurs) afférents.

L'association a bénéficié de l'aide de la Région Ile-de-France et du Conseil Départemental du Val-de-Marne, pour les montants respectifs de 19 990€ et 15 000€. Pour compléter le plan de financement, l'association a contracté un prêt auprès de sa banque, la Société Générale, pour un montant de 50 000€, au taux de 1,15% sur 5 ans.

La quote-part annuelle des subventions affectées a été calculée sur la durée d'amortissement du prêt.

Elle s'ajoute à la quote-part déjà présente depuis 2013, correspondant aux aides attribuées par la Ville de Chevilly-Larue et la Région Ile-de-France, pour l'acquisition d'une yourte. Il est à noter que, pour cette dernière, le reversement de cette quote-part s'étale sur la durée d'amortissement de l'équipement, soit 10 ans pour la construction et 7 ans pour l'aménagement.

Pour 2018, la quote-part s'élève à 5769€ et sera identique jusqu'en 2020.

## 1. 2 Les Charges

- **Les charges d'exploitation**

Elles s'élèvent à **662 308 € en 2019**, soit une hausse de 1,4% par rapport à l'exercice précédent. L'équilibre entre charges fixes et charges d'activité reste stable.

Répartition des charges d'exploitation	2017		2018		2019	
Fonctionnement (achats, services, DAP)	<b>73 241,62</b>	11,82%	<b>79 972,00</b>	12,24%	<b>78 586,13</b>	11,87%
Communication	<b>32 175,53</b>	5,19%	<b>31 190,00</b>	4,77%	<b>34 216,71</b>	5,17%
Personnel Permanent (dont TS)	<b>324 476,63</b>	52,36%	<b>336 307,00</b>	51,47%	<b>342 550,84</b>	51,72%
<b>TOTAL Charges FIXES</b>	<b>429 893,78</b>	<b>69,37%</b>	<b>447 469,00</b>	<b>68,49%</b>	<b>455 353,68</b>	<b>68,75%</b>
Activités Diffusion	<b>49 076,25</b>	7,92%	<b>65 572,27</b>	10,04%	<b>40 058,15</b>	6,05%
Activités Création	<b>82 878,53</b>	13,37%	<b>62 482,71</b>	9,56%	<b>92 636,15</b>	13,99%
Projet Mondoral / FEST / ICAR	<b>1 064,58</b>	0,17%	<b>13 425,74</b>	2,05%	<b>17 948,74</b>	2,71%
Activités Formation Professionnelle	<b>28 109,41</b>	4,54%	<b>36 526,41</b>	5,59%	<b>24 759,96</b>	3,74%
Activités Formation Amateurs	<b>20 077,36</b>	3,24%	<b>19 533,71</b>	2,99%	<b>17 535,81</b>	2,65%
Activités Sensibilisation	<b>8 640,11</b>	1,39%	<b>8 358,00</b>	1,28%	<b>14 015,18</b>	2,12%
<b>TOTAL Charges ACTIVITES</b>	<b>189 846,24</b>	<b>30,63%</b>	<b>205 898,84</b>	<b>31,51%</b>	<b>206 953,99</b>	<b>31,25%</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>619 740,02</b>		<b>653 367,84</b>		<b>662 307,67</b>	

### > Les charges fixes

Les charges fixes augmentent 1,8%, sous l'effet de la masse salariale et des charges de communication, mais leur part dans le budget global reste stable (moins de 69%).

- les charges d'achats / services : Pour la 2<sup>ème</sup> année complète d'exploitation des nouveaux locaux, les achats et services restent stables.

Les charges liées à l'utilisation du bâtiment restent stables.

2 variations se compensent : une baisse des charges liées à l'aménagement mobilier du nouveau bâtiment et la hausse des amortissements liés au matériel scénographique pour sa 1<sup>ère</sup> année complète d'amortissement.

- les charges de personnel : elles augmentent de 1,86%, soit 6 250€.

Cette évolution rassemble :

- La revalorisation annuelle des salaires des permanents de 1,5%
- Le passage à temps partiel (60%) de Valérie Briffod à partir de septembre
- L'embauche d'une attachée à la communication à temps partiel pendant 3 mois pour assurer le suivi des réseaux sociaux et de la diffusion de la communication.
- La présence d'une assistante administrative en contrat de professionnalisation sur la totalité de l'année (présente 4 mois en 2018), pour aider aux suivis des formations professionnelles, impliquant une augmentation des tâches administratives

## > Les charges d'activité

Elles restent relativement stable par rapport à 2018, et s'élèvent à **206 954€**.

La répartition entre charges de création/diffusion et formation restent équivalente (70 / 30).

- les charges de création / diffusion : elles augmentent de 3,5%.

Après l'année de l'inauguration, les charges se concentrent sur la création/production avec une forte augmentation (+30 000€) des coproductions (production déléguée / apports financiers / mise à disposition technique).

A noter que 75% des charges de diffusion sont représentées par le Grand Dire, festival. Les charges de diffusion ont été réduites au 2<sup>e</sup> semestre par l'annulation tardive du spectacle « Shell-Shock » (reporté en 2020).

- les charges de formation : elles baissent, notamment les charges liées à la formation professionnelle (pas de labo en 2019).

Cependant, 2 formations professionnelles ont été organisées en 2019 (Conter clown et conteurs au plateau) et ont généré des recettes importantes, grâce au conventionnement avec l'AFDAS et Pole emploi. Les formations professionnelles apportent près de 30% des recettes propres.

Les charges de formation amateurs (tout-public) restent stables. Elles ne représentent que 8,5% des charges d'activité mais génèrent 40% des recettes propres.

La marge brute dégagée par les 2 formations professionnelles et les formations amateurs (tout-public) s'élèvent à plus de 22 000 €.

- les charges de sensibilisation : elles augmentent de presque 7% en 2019.

Au-delà de l'action récurrente « Conteur dans la classe », elles comprennent cette année un projet avec l'ITEP de Vitry-sur-Seine pour lequel la structure a été soutenue (5 000€) par la DRAC et l'ARS au titre de leur programme Culture et Santé.

## **1. 3 Résultat**

Malgré un résultat d'exploitation et un résultat financier négatifs de 8 480€, le résultat exceptionnel (+12 145€), lié à l'amortissement des subventions pour la yourte et l'équipement scénographique, permet à l'association d'atteindre un **résultat bénéficiaire global** de l'exercice de **3 665€**.

Ce résultat excédentaire s'explique entre autres par l'annulation fin novembre d'un spectacle que nous n'avons pu reporter qu'en 2020.

## 2. L'ANALYSE DU BILAN

	2018	2019	2018	2019
Fonds associatif				
Réserves				
Report A Nouveau	64 919,00 €	65 315,00 €		
Résultat	395,00 €	3 665,00 €		
Provisions risques et charges	- €	- €		
subventions investissement	54 185,00 €	41 418,00 €		
Amts et prov pr dépréciation	85 839,00 €	104 169,00 €		
dettes financières (hors CBC)	- €	- €		
<b>Total Ress stable</b>	<b>205 338,00 €</b>	<b>214 567,00 €</b>	<b>FRNG</b>	<b>46 821,00 € 54 451,00 €</b>
Actif immo brut	158 517,00 €	160 116,00 €	<b>(Fonds Roulement Net Global)</b>	
<b>Total emploi stable</b>	<b>158 517,00 €</b>	<b>160 116,00 €</b>		
Stocks				
Avces et acptes versés	- €	- €		
Créances exploitation	12 147,00 €	6 900,00 €		
Charges Constatées d'Avance	1 923,00 €	1 754,00 €		
<b>total Emploi /Actif Circulant d'exploitation</b>	<b>14 070,00 €</b>	<b>8 654,00 €</b>	<b>Besoin en Fonds de Roulement d'exploitation</b>	<b>-115 486,00 € -95 522,00 €</b>
Avces et acptes reçus	- €	- €		
Frs et cptes rattachés	17 872,00 €	18 387,00 €		
Dettes fisc et soc	71 299,00 €	66 911,00 €		
Produits Constatés d'Avance	40 385,00 €	18 878,00 €		
<b>total Ressources/Passif Circulant d'exploitation</b>	<b>129 556,00 €</b>	<b>104 176,00 €</b>		
Créances diverses	49 323,00 €	21 420,00 €		
Valeur Mobilières de Placement				
<b>total Emploi / Actif Circulant hors exploitation</b>	<b>49 323,00 €</b>	<b>21 420,00 €</b>	<b>Besoin en Fonds de Roulement hors exploitation</b>	<b>5 825,00 € -12 359,00 €</b>
Dettes diverses	- €	127,00 €		
Dettes sur immo	43 498,00 €	33 652,00 €		
<b>total Ressource / Passif Circulant hors exploitation</b>	<b>43 498,00 €</b>	<b>33 779,00 €</b>		
			<b>BFR</b>	<b>-109 661,00 € -107 881,00 €</b>
Disponibilités	156 482,00 €	162 332,00 €		
<b>total tréso active</b>	<b>156 482,00 €</b>	<b>162 332,00 €</b>	<b>Trésorerie</b>	<b>156 482,00 € 162 332,00 €</b>
Concours Bancaires Courants				
<b>total tréso passive</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>		

## **2. 1 Le Fonds de Roulement Net Global (FRNG)**

Le FRNG représente la couverture des actifs immobilisés par les fonds propres de l'association, c'est-à-dire la capacité de financement à long terme.

En premier lieu, nous rappelons que le niveau important des immobilisations s'explique depuis 2013 par l'investissement de la yourte. Elle a été entièrement financée par la ville de Chevilly-Larue, la DRAC et la Région Île-de-France, son amortissement est donc totalement compensé par l'amortissement de la subvention d'investissement ; elle n'a donc aucun impact sur la variation du FRNG.

En 2018, l'actif immobilisé augmente de manière importante par l'investissement dans le matériel scénographique de la nouvelle salle ; il passe de 108 903€ à 158 517€.

En 2019, quelques nouveaux achats informatiques amènent les investissements à 160 116€. Ceci corrélé au résultat bénéficiaire 2019, améliore le niveau du FRNG et la situation à long terme de l'association reste de bon niveau.

## **2. 2 Le Besoin en Fonds de Roulement (BFR)**

Le Besoin en fonds de Roulement (actif – passif circulant) reste stable et représente une ressource équivalente à 2018, ce qui signifie que les emplois cycliques de l'entreprise sont bien inférieurs à ses ressources ; ainsi l'entreprise n'a pas besoin d'utiliser ses excédents de ressources à long terme (fonds de roulement) pour financer d'éventuels besoins à court terme.

Cette ressource reste élevée grâce à l'amélioration conséquente du BFR hors exploitation. Il est constitué du solde à recevoir de la région (fonctionnement) et des créances d'Etat (TVA) pour les emplois et de l'emprunt pour les ressources, à un niveau équivalent aux emplois, ce qui stabilise la structure hors exploitation.

A noter que la suppression du CICE au profit de baisse des charges de personnel (-6%), permet une baisse de l'actif circulant hors exploitation, et améliore le BFR hors exploitation.

Le BFR d'exploitation reste à un bon niveau et démontre une bonne gestion de ses créances et dettes.

Globalement, l'analyse du bilan 2019, montre que l'association continue de financer entièrement ses emplois stables et ses emplois cycliques de manière distincte et autonome, signe d'une bonne santé financière. L'impact de l'investissement scénographique est limité par la souscription du prêt et le financement par la Région et le Département de 70%, ce qui permet de garder une bonne situation de bilan.

Nous remercions l'équipe permanente de la Maison du Conte pour son professionnalisme et son investissement.

Nous tenons également à remercier l'ensemble de nos partenaires publics :

- la Ville de Chevilly-Larue pour son soutien financier conforté en 2019,
- la Région Île-de-France qui a renforcé son soutien avec un apport à l'investissement, à l'éducation artistique et culturelle, une augmentation de la subvention au titre de la permanence artistique et culturelle sur 4 ans
- le Conseil Départemental qui a maintenu sa subvention, a accompagné le financement de son nouvel équipement et soutenu les artistes Maison
- le Ministère de la Culture qui a quasiment maintenu sa subvention et également accompagné financièrement des artistes soutenus par la Maison du Conte.

Nous remercions les membres de l'Assemblée générale et du Conseil d'Administration pour leur suivi et accompagnement attentifs des activités et des projets de La Maison du Conte.

Céline Dubois,  
Trésorière